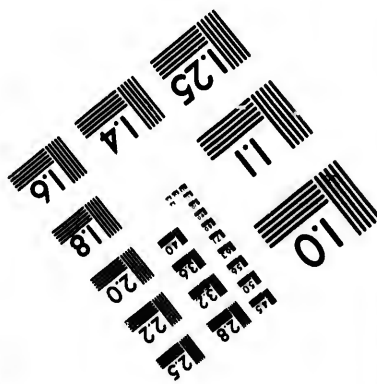
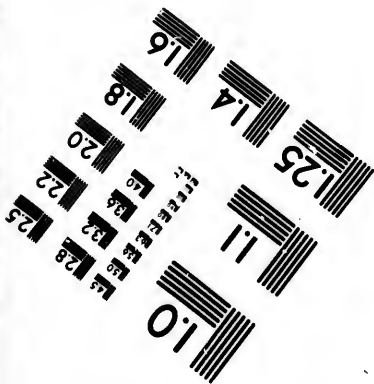
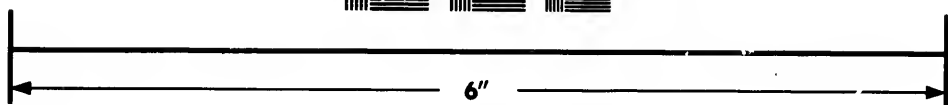
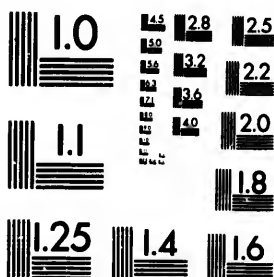


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 28 25
18 32
22
20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

10

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissue, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

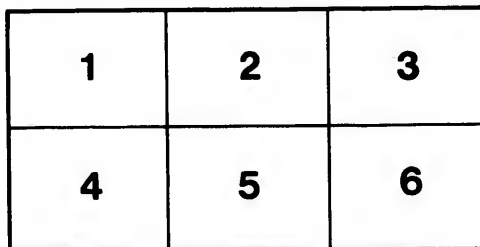
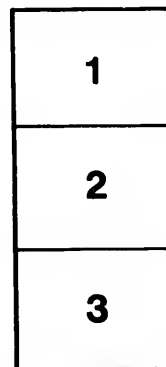
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ils
ifier
ne
age

ata
elure,
à

32X

B

LEGI

DE SE

L'INC

M. Nard, Subd. Gervais
1859

Bureau de Vaccine,

ETABLI EN VERTU DE L'ACTE

DE LA

LEGISLATURE PROVINCIALE

Pour empêcher

LA PETITE VEROLE

DE SE REPANDRE, ET ENCOURAGER DANS TOUTE
LA PROVINCE

L'INOCULATION DE LA VACCINE.

QUEBEC :

De l'Imprimerie de T. CARY, Jun. & Co.
Halle des Franc-Maçons.

1821.

BUREAU DE LA VACCINE,

Bureau du Secrétaire Provincial

QUEBEC, 24e. Mars, 1821.

Son Excellence le Gouverneur-en-Chef
bien voulu nommer les Messieurs suivans pour
composer un Bureau de Vaccine, en vertu de
l'Acte passé par la Législature Provinciale
pour empêcher la Petite Vérole de se répandre
et encourager l'Inoculation de la Vaccine.

W. HACKETT, Ecuier, M. D. Président ;

W. HOLMES, Ecuier, M. D. Vice Président

J. MORRIN,

A. MERCIER,

J. PAINCHAUD,

W. E. HOLMES, Ecuier, Secrétaire.

J. READY, Secrétaire.

LE B
ccellenc
et l'in
ie prat
moyen
yante e
son
accine
tion co
quelques
ption
vidus e
donne
instanc
roduite
accine.
Avant
eut être
nstitut
opréhe
s parti

CINE,

BUREAU DE LA VACCINE.

Québec, 2e. Avril, 1821.

ovincia

1821.

en-Chef

ans pou

a vertu d

ovinciale

répandra

ine.

résident ;

Président

res ;

re.

crétaire.

LE BUREAU DE LA VACCINE nommé par Son Excellence le Gouverneur en Chef, pour mettre à l'exécution l'intention de la Législature d'encourager la pratique de l'Inoculation de la Vaccine, et par ce moyen de prévenir et d'extirper absolument l'effrayante et horrible maladie de la petite vérole, a cru son devoir, d'après la faillite apparente de la Vaccine en plusieurs instances, de fortifier la constitution contre la contagion de cette maladie, de faire quelques remarques et de donner en abrégé une description de son vrai caractère, afin de mettre les individus et les chefs de famille passablement en état de donner une opinion décisive sur la plupart des circonstances qui peuvent déterminer, si la maladie produite sur leurs enfans est ou n'est pas la vraie vaccine.

Avant de décrire ces marques caractéristiques, il peut être bon aussi de porter son attention sur l'état constitutionnel du sujet, et sur les effets qu'il y a à appréhender de tel état, parce que dans certains cas particuliers, quoique le virus ait été pur et le

Vaccine ait été bonne, et quoique la maladie puisse en apparence avoir eu son cours régulier, il peut arriver qu'elle ne soit que locale ou fausse, et qu'elle n'ait point l'effet de fortifier l'individu contre la contagion de la petite vérole. Il faut premièrement considérer l'âge convenable pour vacciner : et comme les enfans très jeunes sont sujets aux irritations et aux convulsions, on recommande de ne pas les point vacciner avant qu'ils aient atteint l'âge de trois mois, à moins qu'il n'y ait quelque nécessité urgente qui l'exige, tel que seroit la petite vérole dans le voisinage. Quoique dans certains tempéramens le virus Vaccin ne produise qu'un très léger dérangement dans le système, cependant nous avons des exemples que dans d'autres il a produit un désordre très considérable, ce qui pourroit conséquemment dans l'enfance extrême produire des convulsions, comme on l'a expliqué ci-dessus. Il est généralement bien connu que les enfans durant le tems de la dentition souffrent beaucoup, et sont susceptibles d'irritation ; dans ces circonstances il faut invariablement différer l'inoculation de la Vaccine, à moins qu'il n'existe malheureusement quelque cause urgente, tel qu'il est dit ci-dessus, parce que dans ce tems on les trouve particulièrement exposés à des attaques de fièvre, et à des éruptions sur tout le corps, causées par des irritations, qui suspend ou retarde les progrès réguliers de la Vaccine et par fois les arrête entièrement.

BRICE dit, dans ses observations sur la Vaccine que même lorsque l'affection de la Vaccine a fait sa marche régulière durant quelques jours, l'

mouvement
ion, es
sicule
ontenu
ere trop
fection

Le Bu
ere con
accine.
euse,
lation
s affect
anière
s circo
tisfaits
contac
s cas d
invari
ble à
(pouce)
opération
s circ
rus, q
urement
sez re
es plus

S'il a
age et
ris la
pour av

maladie prise
il peut a
, et qu'e
entre la co
e première
: et con
aux irr
nde de
teint l'a
que néce
petite vé
rtains ten
qu'un tr
ndant no
l a produ
urroit cor
roduire d
dessus.
enfants d
aucoup,
constance
tion de
reusement
ci-dessus
articulière
des érup
tations, c
liers de l

mouvement général causé par l'irritation de la den-
tion, est si considérable que par le frottement de la
sicule souvent elle se crève, de manière que son
ontenu se répand complètement, et la partie dégé-
re trop tôt en un état ulcéreux pour assurer une
fection constitutionnelle.

Le Bureau recommande de ne pas mettre une en-
re confiance dans l'efficacité de l'inoculation de la
accine, lorsque le sujet a des ulcères, la tête tei-
euse, mal aux oreilles et aux yeux ; quoique l'ino-
luation de la Vaccine ait souvent eu l'effet de rendre
s affections des enfans beaucoup plus douces, de
anière à faire désirer l'opération, cependant sous
s circonstances les parens ne doivent jamais rester
tisfaits de l'efficacité de la Vaccine pour empêcher
contagion de la petite vérole, (quoique dans tous
s cas où le sujet a été attaqué de cette maladie, on
invariablement éprouvé qu'une inoculation préa-
ble à la Vaccine rend la maladie beaucoup plus
ouce) mais ils doivent avoir recours à une nouvelle
opération, parce que l'état de la constitution sous
s circonstances ci-dessus peut tellement modifier le
rus, qu'il ne produira qu'une maladie fausse ou
urement locale, avec une apparence de progrès
ssez réguliers pour tromper même ceux qui sont
es plus instruits des vrais symptômes.

S'il arrive que la petite vérole soit dans le voisi-
age et que des individus soient soupçonnés d'avoir
pris la maladie, c'est une raison forte et additionnelle
pour avoir recours à l'inoculation de la Vaccine, car,

Vaccine
cine a fa
jours, l

comme dit l'auteur ci-dessus cité, il y a raison de supposer que la contagion de la petite vérole introduite dans le corps dans un état effluent, prend généralement quatorze jours à manifester son opération sur le système, tandis que l'affection constitutionnelle de la Vaccine paroît avoir lieu le huitième ou neuvième jour de l'opération lorsque les progrès sont réguliers. N'ayant donc point de marque pour guider quant à l'existence de la contagion de la petite Vérole dans le corps, jusqu'à ce que la fièvre éruption ait lieu, et pour nous faire juger si notre remède seroit inefficace pour prévenir le danger menaçant; il ne faut pas que la conjecture fut que l'antidote sera appliqué trop tard, empêche d'employer immédiatement la Vaccine; avec d'autres plus de raison qu'il est très bien connu que certains tempéramens, sont beaucoup moins sujets à souffrir que d'autres de l'exposition à la contagion, même que des personnes sont moins susceptibles de l'action de cet agent dans un tems que dans un autre. Cependant lorsqu'on a fait l'inoculation de la Vaccine sous ces circonstances, il faut ensuite distinguer avec soin si la petite vérole ou la Vaccine domine et ne pas attribuer les symptômes sévères qui accompagnent généralement la première, à la nature douce de la dernière.

Ayant exposé les particularités de la constitution qui peuvent rendre inefficace l'inoculation de la Vaccine, il est maintenant de notre devoir de décrire l'opinion reçue des meilleurs auteurs sur ce qui s'accorde à regarder comme les vrais caractères de la Vaccine. Vers le quatrième jour de l'insertion

a raison virus la piqure devient enflammée, le jour
 vérole int avant elle paroît plus vive, et en passant le doigt
 prend gé ssus, on sent un degré de dureté et d'enflure ;
 n opérati ns ce pays vers le sixième jour il se montre une
 titutionne tite vésicule, prenant la piqure pour son centre,
 eme ou ne flée avec les bords élevés, et offrant *invariablement*
 progrès se e *depression dans le centre* ; toutes ces apparences
 ue pour de ossissent jusqu'au neuvième ou dixième jour, la
 de la pet pression dans le centre tenant une proportion avec
 la fièvre s progrès, vers lequel tems, l'inflammation com-
 nger si no ence à paroître autour de la base de la vésicule,
 r le dang quelle augmentant probablement jusqu'au douziè-
 ture futi e jour de l'opération, présente une enflammation
 pêche d'e aiement circulaire depuis un demi pouce jusqu'à
 vec d'aut eux ou plus de diamètre appelée l'aréole, faisant pa-
 que certai ôtre un brillant érésipellateux, le tout dur et tendre,
 jets à sou l'apparence *concave* ou *affaissée* de la vésicule se
 contagion, onservant toujours.

Lorsqu'elle est parvenue à sa pleine maturité, l'in-
 ammation ainsi que la grosseur commencent à dimi-
 nuer, premièrement autour de *la base* de la vésicule
 n s'étendant graduellement au bord du cercle ou de
 aréole, et laissant fréquemment un petit rond de cou-
 eur vive qui marque la marge de l'aréole, tandis que la
 partie intérieure devient d'un jaune pâle.

Le Bureau désire attirer l'attention des praticiens
 sur la circonstance suivante particulièrement, savoir :
depression dans la vésicule ; et la manière dont
 sort le fluide (toujours limpide et sans couleur) lors-
 que la vésicule est ouverte ; si elle est vraie

dans sa nature, le fluide sort *goutte à goutte*, parce que la vésicule est formée de cellules semblable à une ruche d'abeilles. Si elle se décharge de la première pique et s'affaisse, il y a tout lieu de supposer que la formation de cette espèce de cellule manque, et que conséquemment la maladie n'est point la véritable. S'il ne paroît des vésicules sur le bras sur le corps après l'introduction du virus, on ne doit mettre aucune confiance que la constitution se soit fortifiée par cette inoculation, contre la contagion de la petite vérole.

Il a été trouvé en Europe, et les Vaccinateurs les plus expérimentés en sont convenus, qu'une vésicule solitaire n'est pas suffisante pour fortifier la constitution contre l'effet de la contagion de la petite vérole ; on doit produire au moins deux vésicules ; et si dans l'évènement de deux ou trois insertions une seule pique réussit à produire une vésicule, *cette vésicule doit être scrupuleusement préservée*, et on n'en doit tirer aucun virus, ni souffrir qu'elle soit injuriée ou ouverte en aucune manière.

Comme il est rare qu'un dérangement constitutionnel arrive, et que dans plusieurs circonstances des causes cachées et inconnues ont empêché les effets avantageux de l'inoculation de la vaccine ; et comme il est difficile de constater si la maladie a affecté la constitution (quoiqu'elle ait fait ses progrès réguliers) ou si elle a été purement locale, n'ayant pas été plus loin que la partie piquée ; pour obvier à cette difficulté et constater le fait, on a proposé un moyen, qui est maintenant pratiqué en Europe, et

dite, par dit-on, est infaillible dans sa nature et ses ef-
 semblable, et que le Bureau se croit obligé d'exiger de
 e de la pr praticien, afin que l'intention de la Législature
 veu de su se être complètement remplie, et que le public
 de cellul se avoir l'avantage d'avoir la vraie maladie répan-
 e n'est po dans toute la Province, et par là délivrer la vac-
 ar le bras même de la censure non méritée qu'on lui a trop
 rus, on vent portée, d'après la manière indifférente et peu
 titution s neuse avec laquelle elle a été exécutée.
 ontagion

Pour obtenjr le but proposé dans sa plus grande
 ffection, la seconde inoculation de la vaccine doit
 inateurs l exécutée entre trente-six et quarante-huit heures
 une vésicu nt que l'aréole de la première inoculation com-
 la constitu ce à paroître, c'est-à-dire, vers le *cinquième* ou
 tite vérol *ème jour* après que la matière a été insérée; ceci
 ; et si dan nécessaire afin que l'affection secondaire puisse
 ne seule p r procédé quelque tems, et qu'il s'en soit formé
 tte vésicu petite vésicule contenant du virus, avant que
 n'en do ffection constitutionnelle attendue de la première
 injuriée o culation commence, *autrement il n'y aura point*
 réole, mais seulement un degré léger de dureté de
 econde piqure.

onstitution
 ances de t comme d'un côté l'accélération de la seconde
 ché les ef culation de la vaccine en la manière ci-dessus men-
 vaccine; e née doit être regardée comme *marque certaine*
 adie a aff e affection constitutionnelle dans la Vaccine, ain-
 es progrès de l'autre côté on trouve que telle accélération n'a
 e, n'ayan eu lieu, mais que la seconde inoculation procède
 r obvier à tous ses ordres, et à la durée d'une affection
 proposé un aire, on doit conclure qu'il n'est résulté aucune
 urope, e n constitutionnelle de la première insertion du

virus ; et lorsque c'est le cas, la seconde inoculation doit être regardée comme affection *primaire*, et faut faire une troisième piqure d'après le plan ét pour conduire la seconde inoculation de la vaccine et ainsi on peut continuer jusqu'à ce qu'on ait obtenu la preuve parfaite, ou jusqu'à ce qu'on soit convaincu d'après des tentatives réitérées que la constitution peut complètement résister à l'action de la vaccine. Pour ne laisser rien à douter, et remplir complètement les vues du Bureau, d'après l'auteur ci-dessus nommé, on a transcrit un cas (d'entre un grand nombre) sur le mode et la manière de procéder, et les symptômes qui doivent en résulter.

CAS.

W. G. fut vacciné Jeudi, le 10e. Décembre midi, par une piqure au bras gauche.

15e. La vaccine ayant eu effet, et la vésicule ayant avancé régulièrement, il fut ce jour, à midi, vacciné de nouveau, au bras droit, avec le virus de la même vésicule.

17e. La vésicule de la première inoculation s'est avancée régulièrement, et l'inflammation ne fait que commencer au tour de sa base. La seconde inoculation donne toutes les apparences qu'elle a eu effet.

19e. L'apparence de la première inoculation est absolument régulière ; et l'aréole est tout-à-fait décolorée et enflammée.

a vési
rosseu
le trè
ze sol
eure
de ce
r com
culati
comme
remière
e dans
O. La
cine e
trale
éviden
d'un
La vés
te, si
y a
plus e
plus
minia
qu'ell
21. L
sque
p pâli
La vé
eu pr
lus d

inoculation la vésicule de la seconde inoculation est égale
 maine, et grosseur à celle du quatrième jour, mais a une
 le plan est très bien formée au tour, de la grandeur d'un
 la vaccine de six à sept lignes, d'une dureté considérable. Hier au soir
 on a obtenu le jour du coucher on a observé la rougeur du
 dit convalescence de cette seconde vésicule, en sorte qu'elle doit
 constituer un commencement bien peu après trois jours du tems de
 la vaccine inoculation, et presque quatre jours plutôt qu'elle
 ait complètement commencé à paroître au tour de la vésicule de
 la première inoculation, ou plutôt qu'il n'est ordi-
 naire dans l'affection régulière de la vaccine.

20. La vésicule de la première inoculation de la
 vaccine est parfaitement caractéristique, et la croute
 centrale s'augmente. L'aréole enflammée et dure
 évidemment à son terme, et environ de la gran-
 deur d'un écu.

La vésicule de la seconde inoculation paroît très
 nette, si toute fois elle s'est augmentée depuis hier ;
 et y a une croute au centre qui se forme. L'aréole
 plus enflammée et plus dure qu'hier, et aussi un
 plus large, donnant au tout l'apparence exacte
 miniature de l'affection vaccine au neuvième jour
 qu'elle est régulière.

21. La vésicule de la première inoculation est
 presque toute convertie en croute, et l'aréole a beau-
 coup pâli.

La vésicule de la seconde inoculation est encore
 peu près de la même grosseur ; l'aréole plus rouge
 plus dure qu'hier. L'enfant a paru un peu agité

durant la nuit ; mais la nourrice n'a remarqué aucune augmentation de chaleur.

22e. La vésicule de la première inoculation absolument sèche dans la croute caractéristique l'aréole a disparu. La vésicule de la seconde inoculation est encore presque de la même grosseur paroît blanche autour de la croute du centre, comme au dixième jour dans une affection régulière. Le rougeur et la dureté de l'aréole sont beaucoup diminuées depuis hier. Douze jours complets depuis la première inoculation, et sept depuis la seconde.

23e. La croute de la première inoculation est à fait ferme. La vésicule de la seconde est presque de la même, et l'inflammation ainsi que la dureté au centre sont presque dissipées.

24e. La croute de la première inoculation est à fait ferme et absolument caractéristique.

La vésicule de la seconde inoculation est à fait formée en croute caractéristique, et d'une grosseur environ égale à la sixième partie de la première. L'aréole étoit entièrement dissipée à l'heure de se coucher hier au soir.

Ainsi il paroît que l'aréole de la première affection commença à se former vers le commencement du huitième jour, et l'aréole de la seconde vers le commencement du quatrième jour, à commencer le tems de leurs inoculations respectives ; qu'elles ont avancé à maturité et sont disparues presque dans

remarqué au
 e tems ; ensorte que la première a fait sa marche
 treize jours, tandis que l'affection de la seconde
 inoculation a fini sa course dans environ huit jours.
 Inoculation caractéristique
 La seconde inoculation ont donc été
 érés de cinq jours sur ceux de la première, et
 e qui est ordinaire dans l'affection régulière de la
 ne.

ne pourroit détailler ici plusieurs autres cas, mais
 ci suffit pour faire connoître le fait général.

ne si durant les progrès réguliers de la vaccine,
 it une seconde inoculation un certain nombre de
 après la première, l'affection produite par cette
 de inoculation sera accélérée dans ses progrès
 anière à arriver à maturité, et disparaître presque
 le même tems que l'affection provenant de la
 ière inoculation, et ceci aura lieu quoique l'af-
 on constitutionnelle soit si légère que sous d'au-
 appports on n'y porte aucune attention.

lacion est a
 d'une gros
 la première
 e à l'heure

emière affec
 mancement
 de vers le c
 commencer
 s ; qu'elles
 presque dan

